

OPPORTUNITÉS POUR LES DOCTORANTS DE HESAM UNIVERSITÉ

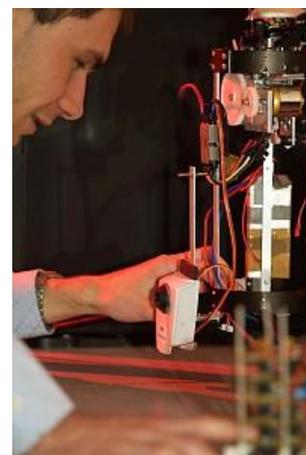
Contrats doctoraux Paris Nouveaux Mondes

Le programme Paris Nouveaux Mondes (PNM) ouvre un appel à candidatures pour 20 contrats doctoraux, réservés aux étudiants inscrits dans un établissement de heSam Université. Ils se repartissent entre contrats « nouvelles initiatives », « blancs » et « fléchés ».

Les contrats « **nouvelles initiatives** », très sélectifs, sont destinés à soutenir des projets qui ne trouveraient pas d'emblée leur place dans une des écoles doctorales de heSam université.

Les contrats « **blancs** » contribuent aux objectifs scientifiques du programme Paris Nouveaux Mondes. Ils sont attribués en priorité sur les critères suivants :

- ouverture disciplinaire qui peut notamment passer par la construction d'un sujet dans des domaines de recherche atypiques par rapport à l'organisation académique,
- sujet de thèse impliquant la coopération entre plusieurs équipes/établissements au sein de la ComUE. Cette coopération peut notamment être formalisée par un comité de thèse associant des membres de différents établissements, par un parcours doctoral au sein de plusieurs labos, etc.
- orientation internationale de la thèse à travers une co-tutelle avec un établissement étranger reconnu.



Les contrats « **fléchés** » soutiennent les orientations privilégiées du programme Paris Nouveaux Mondes :

- les thématiques associées aux Noyaux d'Excellence Thématique (NExT) et aux projets « Synergies » : « Dynamiques asiatiques », « Droit, mondialisation, diversité », « Travail », « Afrique », « Handicap »,
- « Art et science de la conception » favorisant la rencontre entre les sciences de l'ingénieur, du design et les sciences humaines et sociales.

Dates clés pour le dépôt des dossiers :

Pour les contrats « **nouvelles initiatives** », envoi du dossier **avant le 2 juin** à heSam université à l'adresse contrat.doctoral.PNM2014@hesam.eu, en intitulant le message « Contrat nouvelles initiatives ».

Pour les « **contrats blancs** » et « **fléchés** », le dossier est à remettre à l'école doctorale – se rapprocher de ses services pour connaître la date limite de remise de ce dossier. La transmission des dossiers sélectionnés par les écoles doctorales doit ensuite avoir lieu **avant le 10 juin**.

HESAM

UNIVE

31 mars 2014
2 juin 2014

Pour en savoir plus

Site web de [heSam Université](#)